

Zeitschrift:	Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafenbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle poste, dei telefoni e dei telegrafi svizzeri
Herausgeber:	Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafenbetriebe
Band:	25 (1947)
Heft:	4
Artikel:	Le 25e anniversaire de la Radio-Suisse
Autor:	A.C.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-875753

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ist die Ladung ungenügend, was sich daran erkennen lässt, dass die Säuredichte absinkt und überhaupt keine Gasentwicklung auftritt, so muss die obere Grenzspannung leicht erhöht werden, das heisst auf ungefähr 2,25...2,3 V/Zelle bzw. auf 27...27,5 Volt für Batterien mit 12 Zellen.

Si la charge est insuffisante, ce que l'on constate par le fait que la densité de l'électrolyte diminue et qu'il n'y a plus aucun dégagement de gaz, la tension limite supérieure doit être légèrement augmentée, c'est-à-dire fixée à 2,25—2,3 volts par élément, soit 27 à 27,5 volts pour une batterie de 12 éléments.

Le 25^e anniversaire de la Radio-Suisse

654.164(09)

Le 24 avril 1947, la Radio-Suisse a célébré le 25^e anniversaire de sa fondation. Une manifestation, qui s'est déroulée à Münchenbuchsee en présence des membres du Conseil d'administration et d'un certain nombre de représentants des autorités fédérales et cantonales, de la presse et des cercles économiques intéressés et au cours de laquelle M. le Dr Rothen a notamment relevé les mérites des radiotélégraphistes qu'il a qualifiés de héros, a marqué cette date mémorable.

La direction de la Radio-Suisse ayant, à cette occasion, publié une plaquette commémorative des plus instructives, nous pensons que les lecteurs du Bulletin technique auront intérêt à en connaître le contenu, tout au moins partiellement. Nous reproduisons donc, à leur intention, la partie historique qui, selon nous, est la plus intéressante parce qu'elle retrace les principaux événements qui ont présidé à la fondation et jalonné le développement de cette entreprise.

Fondation de la Société Anonyme Marconi Radio Station à Berne

Si, pendant la première guerre mondiale, la Suisse n'était pas isolée du monde extérieur aussi complètement que durant la période de 1940 à 1945, il n'en reste pas moins que l'échange des correspondances télégraphiques avec les pays éloignés a été sérieusement entravé, non seulement à cause de la pénurie de communications directes, mais aussi en raison de la censure qu'exerçaient les pays voisins et qui, dans certains cas, de par la perte de temps qu'elle occasionnait, a rendu illusoire la valeur d'une nouvelle, si tant est quelle arrivât à destination. Il était donc compréhensible que, dès la fin des hostilités, on ait envisagé l'introduction rapide en Suisse du nouveau moyen de correspondance commerciale par radiotélégraphie — qui avait pris un essor considérable dans les grands Etats pendant la guerre — attendu qu'il paraissait opportun d'assurer à la Suisse des liaisons indépendantes la reliant à une série de pays avec lesquels nous entretenons d'importantes relations économiques et politiques.

De fait, nos autorités compétentes furent, très tôt après la guerre, saisies de propositions tendant à l'érection d'une grande installation radioélectrique à longues ondes devant permettre d'entrer directement en contact avec les Etats-Unis d'Amérique, mais dont le taux élevé des frais d'établissement et d'exploitation aurait forcément entraîné des déficits

de plusieurs millions de francs que personne n'était disposé à prendre à sa charge. La Compagnie anglaise Marconi, qui tenait le premier rang dans le développement de la radiotélégraphie commerciale, s'intéressait, elle aussi, à l'établissement, en Suisse, d'une station radiotélégraphique, sans cependant insister sur la fourniture d'une grande installation dont on ne pouvait prévoir la réalisation. Son représentant, M. Herbert Arthur White, qui était journaliste en Suisse pendant la guerre et qui, les hostilités terminées, entra au service de la Compagnie anglaise dont il devait devenir président dans la suite, prit l'initiative de



Fig. 1. Dr F. Rothen,
Directeur de la Radio-Suisse depuis la fondation de la société

fonder une société suisse de communications radiotélégraphiques ayant pour mission d'assurer à notre pays tout d'abord des liaisons radioélectriques continentales. M. White se mit en relation avec quelques représentants de la presse suisse, notamment avec le directeur d'alors du «Journal de Genève», M. le Dr Ed. Chapuisat, ainsi qu'avec le chef du service d'informations politiques de l'Agence télégraphique suisse, M. le Dr F. Rothen, auxquels il présenta son plan de construction en Suisse d'une station radioélectrique

devant servir en tout premier lieu à la transmission des nouvelles de presse. Cette idée, que les deux journalistes suisses précités soumirent d'abord au Chef du Département des Postes et des Chemins de fer, M. le Conseiller fédéral Haab, tomba dans un terrain fertile; toutefois, l'exécution à bref délai de ce projet, plutôt modeste, suscita des craintes d'ordre financier, du reste fort compréhensibles vu le manque d'expérience acquise dans ce domaine.

Un fait décisif pour la réalisation de la proposition présentée fut le besoin qu'éprouvait en matière de correspondance la Société des Nations, dont la première assemblée avait été convoquée à Genève pour le 15 novembre 1920. La suggestion de la Compagnie Marconi d'édifier provisoirement à Genève à ses frais, risques et périls, pour la durée de la séance de la Société des Nations, une station radioélectrique destinée à la transmission des messages de presse que l'on présumait devoir être très nombreux, obtint l'agrément de M. le Conseiller fédéral Haab ainsi que celui de l'administration des PTT, dont le chef, M. le Dr Reinhold Furrer, homme à larges vues et ouvert à toutes les innovations, était prêt à donner à la Compagnie Marconi l'occasion de démontrer pratiquement la valeur que le nouveau moyen de communication devait avoir pour la Suisse. Le succès ne se fit point attendre. La station d'une puissance de 5 kW installée en Bel-Air près Genève rendit des services à tel point excellents dans l'échange du trafic de presse que le Département des Postes et des Chemins de fer offrit à la Compagnie Marconi de l'acheter.

M. White répondit à cette offre par une contre-proposition tendant à octroyer à la Compagnie Marconi, à l'intention d'une société suisse à fonder, la concession d'établir et d'exploiter une installation nouvelle et définitive de plus grande puissance. Cette proposition fut agréée en principe par les autorités suisses. Deux mois plus tard déjà, soit le 11 mars 1921, à la suite de négociations assez laborieuses, auxquelles M. le professeur H. Matti, docteur en droit et avocat à Berne, prit une part active en sa qualité de conseiller juridique, le Conseil fédéral accordait à la Marconi's Wireless Telegraph Company Limited, en faveur d'une société suisse à constituer, une concession pour l'établissement et l'exploitation d'une station de télégraphie sans fil.

La concession, qui avait été accordée pour une période de 25 ans, fut complétée par un contrat de partage du trafic conférant à la société suisse le droit d'ouvrir des relations radiotélégraphiques à destination de tous les pays avec lesquels une communication paraissait économique et pratiquement réalisable; pour des raisons d'opportunité, l'acheminement par fil était maintenu exclusivement dans l'échange des télégrammes avec les pays voisins. La concession obligeait la Compagnie anglaise Marconi à ériger, dans le délai d'une année, une station émettrice et une station réceptrice prêtes à fonctionner et permettant d'établir un service direct avec toutes les parties de l'Europe et l'Afrique du Nord.

Sous la direction du mandataire de la Compagnie Marconi, M. le Dr F. Rothen, qui avait été prévu,



— Communications radiotélégraphiques directes Retransmission par câble ou via t. s. f.

Fig. 2. Les communications radiotélégraphiques de la Radio-Suisse

avec l'assentiment du Département des Postes et des Chemins de fer, pour remplir les fonctions de directeur de la nouvelle société, furent entrepris sans retard les travaux préliminaires à l'organisation future du service d'exploitation et à l'agencement des installations que l'on établit dans le voisinage de la ville fédérale, soit à Münchenbuchsee pour la station émettrice et à Riedern/Bümpliz pour la station réceptrice. Déjà au mois de septembre 1921, pendant la deuxième assemblée de la Société des Nations, l'émetteur de Münchenbuchsee avait été utilisé provisoirement pour la transmission des télégrammes de presse émanant de Genève, et, en février 1922, on procéda à la fondation proprement dite de la Société Anonyme suisse Marconi Radio Station Berne. Près des trois quarts du capital de 1 800 000 francs furent mis à disposition par la Compagnie anglaise Marconi, après qu'il fut constaté que la Confédération n'entendait pas, pour l'instant, participer à ce capital pour un montant de plus de 400 000 francs. Le capital privé suisse n'intervint que par un montant de 76 000 francs, souscrits principalement par des journaux suisses sur la suggestion de l'Agence télégraphique suisse. De fait, les cercles officiels et privés de notre pays étaient alors peu enclins à placer leur argent dans l'entreprise projetée, dont le rendement était problématique et l'avenir incertain. La Compagnie anglaise Marconi, en revanche, qui croyait à la vitalité d'une station radioélectrique en Suisse et qui, en outre, était intéressée à l'ouverture de relations avec une société suisse, n'avait pas hésité à engager dans la nouvelle entreprise tous les capitaux nécessaires. Elle était d'autant plus disposée à s'engager dans cette voie que, à l'encontre de l'intention première des promoteurs, la concession ne limitait nullement l'activité de la station à l'échange des nouvelles de presse, mais qu'au contraire, elle lui assignait comme tâche principale la transmission du trafic commercial.

Le 26 avril 1922 fut célébrée, en présence de nombreux représentants des autorités et de la presse, l'ouverture du service radiotélégraphique, à l'occasion de laquelle des télégrammes de félicitation furent échangés entre le président de la Confédération et le roi d'Angleterre. La Suisse, parmi les petits pays d'Europe, fut ainsi l'un des premiers à être doté d'une installation moderne de radiotélégraphie à haute vitesse; elle venait de faire le pas décisif dans la voie aboutissant à l'indépendance de ses communications télégraphiques internationales.

Développement général

Les débuts de l'entreprise furent des plus modestes. Elle ne disposait que d'un seul émetteur, de deux récepteurs à haute vitesse et d'un effectif de 34 agents seulement. L'échange direct des correspondances ne portait tout d'abord que sur le trafic avec l'Angleterre, mais, au cours du second semestre de 1922, on inau-

gura des liaisons radiotélégraphiques directes avec l'Espagne, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Russie, liaisons qui, cependant, fonctionnaient d'une façon peu satisfaisante au point de vue technique à cause de l'équipement insuffisant des stations correspondantes. Nos radiotélégraphistes, que nous avions recrutés parmi le personnel de l'administration des télégraphes et qui, avant l'ouverture de l'exploitation, avaient reçu une instruction spéciale prolongée à l'école Marconi à Londres, se montrèrent, dès le début, à la hauteur de leur tâche. Durant les 9 mois que comprenait le premier exercice, il a été transmis un total de 100 000 télégrammes en chiffre rond, c'est-à-dire environ 11 000 télégrammes par mois, soit un volume de trafic qui, aujourd'hui, représente le travail d'une seule journée! Au cours des ans et jusqu'au 25^e exercice, le nombre des liaisons radiotélégraphiques directes passa de 5 à 25, le total annuel des télégrammes échangés de 100 000 à 2 444 000 et l'effectif du personnel de 34 à 315 unités. Les installations radioélectriques, dont le développement a été constant, ont subi une extension correspondante. Nous exploitons actuellement dans notre seul service commercial, c'est-à-dire dans les deux stations émettrices de Berne et de Genève, 22 émetteurs et dans nos deux stations réceptrices 80 récepteurs à haute vitesse; nous utilisons en outre 30 émetteurs et 46 récepteurs dans les stations d'aérodromes.

Grâce à l'installation de bureaux d'exploitation en propre à Zurich et à Genève, lesquels furent reliés par fils directs à notre centrale de Berne, ces importants centres de trafic international ont été mis de bonne heure en relation étroite avec notre exploitation; à Bâle également, l'établissement d'une liaison directe entre l'office télégraphique de cette ville et notre service d'exploitation de Berne a permis d'assurer le prompt écoulement du trafic destiné à être acheminé par la voie radioélectrique.

L'inauguration, au commencement des années trente, d'un certain nombre de communications transcontinentales directes avec l'Amérique du Nord et du Sud et avec l'Extrême-Orient exerça une influence décisive sur l'entreprise quant à son importance et à son rendement financier. Dès le début, la direction de la société s'est proposé comme but de relier le plus rapidement possible la Suisse par des liaisons directes non seulement avec les pays européens éloignés, mais encore avec les importants territoires d'outre-mer. Or, ce but n'a pu être atteint qu'au moment où le développement de la technique des ondes courtes, spécialement favorisé par Guglielmo Marconi, permit d'établir, avec des moyens relativement modestes, des installations capables de franchir pratiquement les plus grandes distances. Le moment était donc venu, aussi pour la Suisse, de créer un réseau de liaisons directes s'étendant sur toute la surface du globe et qui, à vues humaines, était apte à assurer en toute circonstance à notre pays l'indépendance recherchée dans l'échange de ses correspondances internationales.

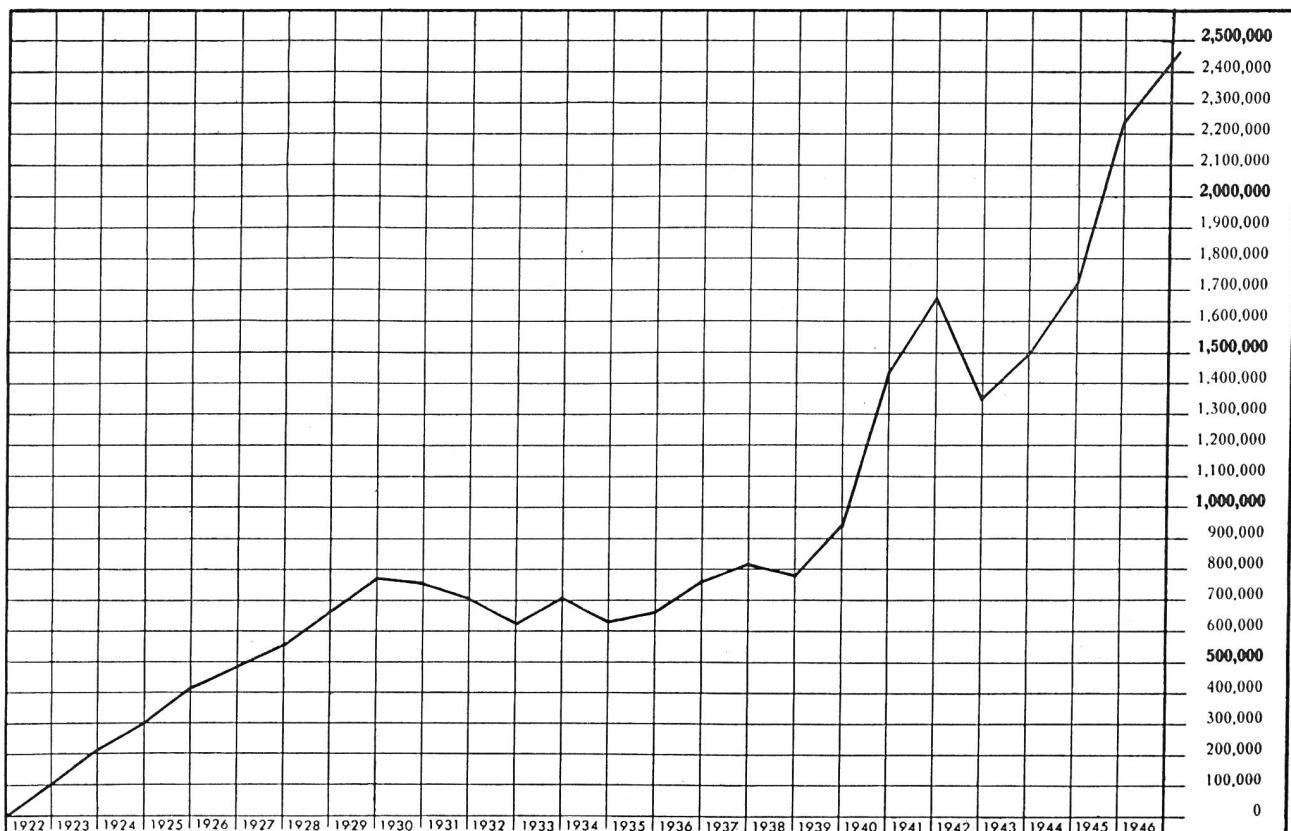


Fig. 3. Développement du trafic depuis le 12 avril 1922 (ouverture du service) jusqu'au 31 décembre 1946

Il est certain que la nouvelle entreprise constituait une concurrence peu agréable pour les compagnies de câbles étrangères qui, jusqu'au moment de l'établissement des liaisons radioélectriques suisses, jouissaient d'un véritable monopole en matière de trafic transocéanien. Nous devions, il va sans dire, nous efforcer d'attirer autant que possible à nous ce trafic de grande portée financière. Alors que, avec les entreprises de câbles ayant leurs points d'attache dans les pays voisins, une collaboration offrant un intérêt quelconque pour la Radio-Suisse était complètement exclue, il fut en revanche possible d'arriver à une entente avec les grandes compagnies américaines de câbles Western Union Telegraph Company et Commercial Cable Company, dont le trafic en provenance et à destination de la Suisse s'échangeait par la voie radiotélégraphique entre Berne et Londres et procurait à notre pays de notables parts de taxes. Depuis l'établissement de nos liaisons radiotélégraphiques directes avec l'Amérique du Nord, le développement naturel eut pour conséquence de substituer de plus en plus la transmission radiotélégraphique directe à l'échange indirect par câbles des correspondances.

Avec l'administration des télégraphes suisses, dont les directeurs jouèrent un rôle actif au sein du Conseil d'administration de notre société, il s'est établi, dès le principe, une collaboration pleine de confiance et fructueuse pour les deux parties, collaboration qui ne pouvait être affectée par le fait qu'il existait, entre

l'exploitation par fil qu'assurait l'administration et notre entreprise radioélectrique, une concurrence dont bénéficiaient en fin de compte les usagers du télégraphe. Grâce à leur esprit de compréhension, les organes dirigeants de l'administration des PTT, avant tout les directeurs généraux MM. les Drs Furrer, Hunziker, Muri et Hess, se sont acquis des mérites dans le développement et la prospérité de l'entreprise suisse de radiocommunication, laquelle a aussi bénéficié, en tout temps, de l'appui bienveillant des chefs qui se sont succédé au Département des Postes et des Chemins de fer, MM. les Conseillers fédéraux Haab, Pilet-Golaz et Celio.

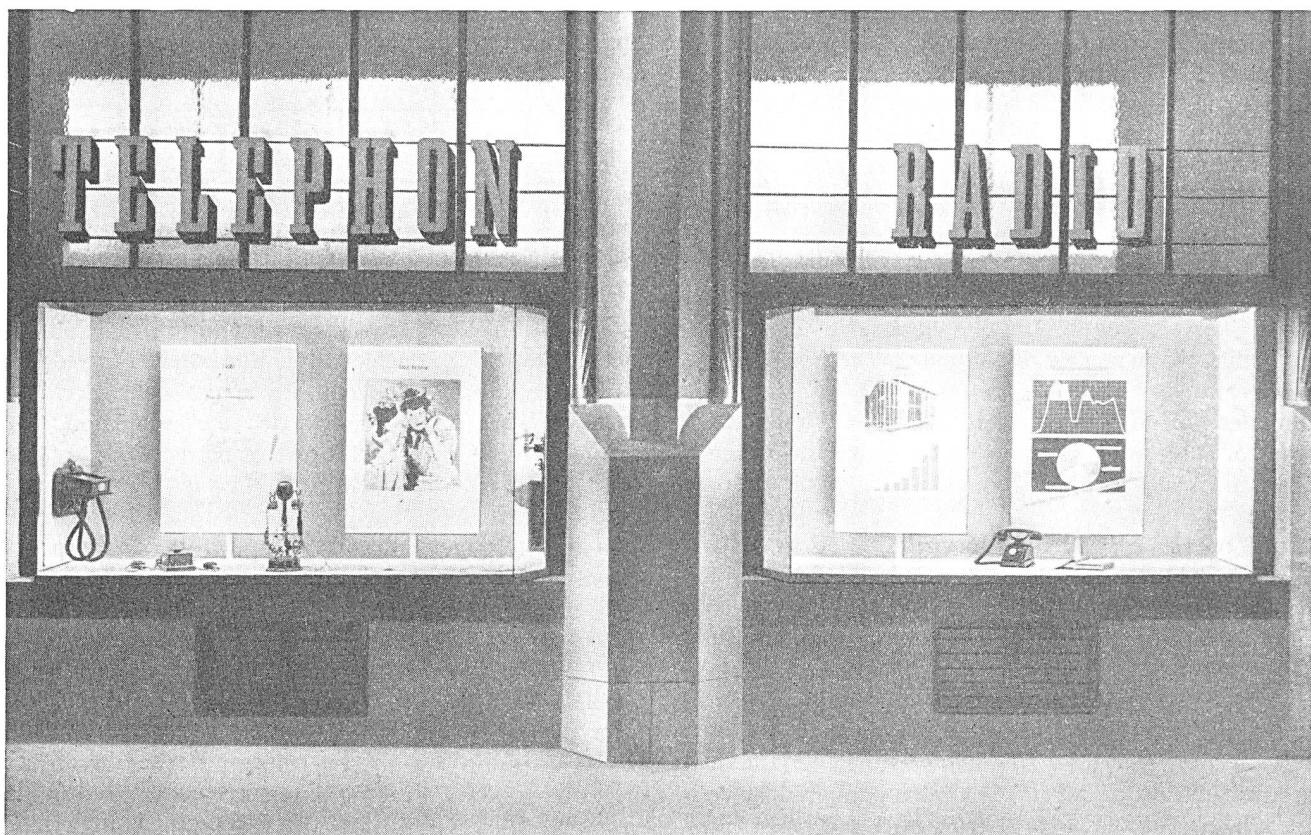
La participation financière étrangère, qui prédominait au début, avait, au printemps de 1924 déjà, subi une modification fondamentale en ce sens que le capital ayant été porté de 1 800 000 à 2 100 000 francs, la Confédération entra en possession de la majorité des actions, du fait qu'elle prit à sa charge l'augmentation de 300 000 francs et racheta de la Compagnie Marconi un paquet d'actions d'un montant de 400 000 francs. Ce premier pas vers la nationalisation de l'entreprise fut suivi, en 1938 et en 1943, de nouvelles cessions à la Confédération de capitaux anglais, de sorte que du capital actuel de 2 100 000 francs, celle-ci possède aujourd'hui plus de 95% des actions, soit 2 millions de francs, les 100 000 francs restants, en chiffre rond, étant presque exclusivement en mains d'actionnaires privés suisses. Nous exprimons

mons notre gratitude aux actionnaires anglais — c'est-à-dire à la Compagnie Marconi et à son successeur, la Cable and Wireless Limited à Londres — pour la prévenance dont ils firent preuve en cédant à la Confédération, spontanément et à des conditions favorables pour la Suisse, le capital qu'ils détenaient et en permettant ainsi de réaliser la nationalisation de l'entreprise suisse de radiocommunication sans que son caractère d'économie privée dût en être modifié. La Cable and Wireless, avec notre assentiment, a conservé encore 50 actions au montant total de 25 000 francs; nous pûmes ainsi, selon notre désir, maintenir dans notre Conseil d'administration une représentation de la Compagnie nationale anglaise de radiocommunication à laquelle nous lient d'importants intérêts communs en matière de trafic.

Nous pouvons clore ce bref aperçu du développement général de notre entreprise — dont la désigna-

tion primitive de «Marconi Radio Station Société Anonyme Berne», a été remplacée, en 1928, par le nom de «Radio-Suisse, Société anonyme de télégraphie et téléphonie sans fil, Berne» — en constatant que les difficultés du début ont été suivies d'un succès au point de vue financier également. De fait, nous fûmes en mesure, à l'expiration des deux premiers exercices, pendant lesquels il ne fut pas possible de payer les intérêts du capital engagé, de distribuer, d'une façon ininterrompue, dès 1924, des dividendes de 4 à 5%, voire de 5½% ces dernières années, et de verser en même temps de notables sommes à la caisse fédérale. L'optimisme dont firent preuve les promoteurs qui, en 1920, alors que la radiotélégraphie commerciale en était encore à ses premiers débuts, croyaient au développement possible, aussi en Suisse, du nouveau moyen de communication, était donc justifié.

A. Ch.



Die Auskunfts- und Beratungsstelle der Telephondirektion Basel

Von Walter Schäublin, Basel 659.1:654.15

Basels Hauptverkehrs- und Geschäftszentrum liegt grösstenteils in der Birsigebene, begrenzt auf der einen Seite durch Heuwaage - Steinenvorstadt - Barfüsserplatz - Gerbergasse - Marktgasse - Fischmarkt - Schifflände und anderseits durch die Eisen-gasse - Marktplatz - Freiestrasse - Aeschenvorstadt und Aeschenplatz. Die Hauptverkehrsader Klein-

Le bureau de renseignements de la direction des téléphones de Bâle

Par Walter Schäublin, Bâle 659.1:654.15

Le centre de la circulation et des affaires de la ville de Bâle se trouve surtout dans la plaine du Birsig, limitée d'un côté par la ligne Heuwaage - Steinenvorstadt - Barfüsserplatz - Gerbergasse - Marktgasse - Fischmarkt - Schifflände et d'autre part par la ligne Eisengasse - Marktplatz - Freiestrasse - Aeschenvorstadt et Aeschenplatz. L'artère